



Pour diffusion immédiate

**La nomination de James Moore à titre de secrétaire d'État aux langues officielles  
est un signe de temps nouveaux  
pour la communauté francophone de la Colombie-Britannique**

**Vancouver, le 25 juin 2008** – La Fédération des francophones de la Colombie-Britannique (FFCB) se réjouit de la nomination de James Moore, député de la circonscription de Port Moody-Westwood-Port Coquitlam, au poste de secrétaire d'État aux langues officielles. « En nommant James Moore aux langues officielles, le premier ministre du Canada, Stephen Harper, vient reconnaître que l'avenir de nos communautés francophones est un enjeu national qui interpelle l'ensemble des citoyens d'expression française de notre pays » a déclaré Réal Roy, président du conseil d'administration.

Il y a 20 ans, il aurait été impensable de donner à un anglophone de la Colombie-Britannique une responsabilité aussi importante en matière de langues officielles. « C'est un signe de temps nouveaux où nos communautés francophones de l'Ouest se développent à une vitesse accélérée en raison de gains démographiques importants qui découlent de la migration interprovinciale, de l'immigration et du nombre croissant d'anglophones dans notre région qui parlent le français et qui ont un intérêt pour les cultures francophones », a rajouté M. Roy.

Dans ses fonctions, Monsieur Moore sera en mesure de constater l'importante mobilisation de la communauté francophone de sa province au succès des Jeux olympiques et paralympiques de 2010 à titre de partenaire du Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver (COVAN). Ce dossier ainsi que la communauté francophone sont bien connus de M. Moore qui depuis plus de 7 ans, à titre de député, a développé de bonnes relations de travail avec la FFCB et ses associations membres.

**La Fédération des francophones de la Colombie-Britannique  
est vouée à l'avancement d'une francophonie accueillante.**

**Ses principales actions visent l'agrandissement de l'espace francophone et le renforcement des capacités de la  
société civile francophone et francophile de la Colombie-Britannique.**

-30-